Agglopolys
Communauté d'agglomération de Blois

TOME 06

ANNEXES

6.1.2 Plan des servitudes d'utilité publique

6.1.2.1 Cœur d'agglomération

Elaboration approuvée par délibération
du Conseil Communautaire d'Agglopolys du 29/11/2022

Mise à jour n°1 par arrêté du président n° A-AR2023AS0023P
le 12/07/2023
Mise à jour n°2 par arrêté du président n°A_AR2024AS0028P
le 14/06/2024
Le Président,
Christophe DEGRUELLE

Plan local d'urbanisme intercommunal
PLUi Habitat Déplacements
Agglopolys

www.agglopolys.fr

Construire ensemble le territoire de demain

Eaux

- Périmètre de protection éloignée
- Périmètre de protection rapprochée
- AS1 Protection immédiate
- AS1 Zone de vigilance

Réserve naturelle

- AC3 - Réserves naturelles

Zones agricoles protégées

- A9 - Zones agricoles protégées

Monuments historiques

- AC1 - Protection au titre des abords de monuments historiques

Patrimoine architectural et urbain

- AC4 - Plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV)

Monuments naturels et sites

- AC2 - Sites inscrits et classés

Gaz et électricité

- I1 - Transports d'hydrocarbures (zone d'influence)
- I3 - Gaz : canalisations de transport et de distribution
- I4 - Electricité : établissement des lignes électriques
- I7 - Gaz : Stockage souterrain

Circulation aérienne

- T5 - Relations aériennes : servitudes de dégagement

Télécommunications

PT1 - Télécommunications : protection contre les perurbations électromagnétiques

- Zone de garde
- Zone de protection

PT2 - Télécommunications : proctection contre les obstacles

libelle

- Zones primaires de dégagement
- Zones secondaires de dégagement
- Zones spéciales de dégagement

Ouvrages et plan de prévention des risques

- PM1 - Périmètres des PPRI en vigueur : Loire Amont, Blois/Chailles/ Saint-Gervais-la-Forêt/Vineuil, Loire Aval (cf n°6.1.3.5)
- Informations - périmètres d'études dans le cadre des révisions en cours et à venir, limites des zones inondables (détail aléas hauteur submersion cf n°6.1.3.5)
- PM2 - Installations classées
- PM3 - Plan de Prévention des riques technologiques

N

0 500 1 000 2 000
Mètres

Agglopolys
Communauté d'agglomération de Blois

TOME 06

ANNEXES

6.1.2 Plan des servitudes d'utilité publique

6.1.2.2 Blois

Elaboration approuvée par délibération
du Conseil Communautaire d'Agglopolys du 29/11/2022

Mise à jour n°1 par arrêté du président n° A-AR2023AS0023P
le 12/07/2023
Mise à jour n°2 par arrêté du président n°A_AR2024AS0028P
le 14/06/2024

Le Président,
Christophe DEGRUELLE

Plan local d'urbanisme intercommunal
PLUi Habitat Déplacements
Agglopolys

www.agglopolys.fr

Construire ensemble le territoire de demain

Eaux

- Périmètre de protection éloignée
- Périmètre de protection rapprochée
- AS1 Protection immédiate
- AS1 Zone de vigilance

Réserve naturelle

- AC3 - Réserves naturelles

Zones agricoles protégées

- A9 - Zones agricoles protégées

Monuments historiques

- AC1 - Protection au titre des abords de monuments historiques

Patrimoine architectural et urbain

- AC4 - Plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV)

Monuments naturels et sites

- AC2 - Sites inscrits et classés

Gaz et électricité

- I1 - Transports d'hydrocarbures (zone d'influence)
- I3 - Gaz : canalisations de transport et de distribution
- I4 - Electricité : établissement des lignes électriques
- I7 - Gaz : Stockage souterrain

Circulation aérienne

- T5 - Relations aériennes : servitudes de dégagement

Télécommunications

PT1 - Télécommunications : protection contre les perurbations électromagnétiques

- Zone de garde
- Zone de protection

PT2 - Télécommunications : proctection contre les obstacles

libelle

- Zones primaires de dégagement
- Zones secondaires de dégagement
- Zones spéciales de dégagement

Ouvrages et plan de prévention des risques

- PM1 - Périmètres des PPRI en vigueur : Loire Amont, Blois/Chailles/ Saint-Gervais-la-Forêt/Vineuil, Loire Aval (cf n°6.1.3.5)
- Informations - périmètres d'études dans le cadre des révisions en cours et à venir, limites des zones inondables (détail aléas hauteur submersion cf n°6.1.3.5)
- PM2 - Installations classées
- PM3 - Plan de Prévention des riques technologiques

N

0 250 500 1 000

Mètres

Agglopolys
Communauté d'agglomération de Blois

TOME 06

ANNEXES

6.1.2 Plan des servitudes d'utilité publique

6.1.2.3 Cheverny, Cour-Cheverny, Chailles, Les Montils

Elaboration approuvée par délibération du Conseil Communautaire d'Agglopolys du 29/11/2022

Mise à jour n°1 par arrêté du président n° le

Le Président,
Christophe DEGRUELLE

PLUi Habitat Déplacements — Plan Local d'Urbanisme intercommunal — Agglopolys

www.agglopolys.fr

Construire ensemble le territoire de demain

Eaux

AS1 - Conservation des eaux potables et minérales
- Périmètre de protection éloignée
- Périmètre de protection rapprochée
- Périmètre de protection immédiate
- Zone de vigilance

Réserve naturelle

- AC3 - Réserves naturelles

Zones agricoles protégées

- A9 - Zones agricoles protégées

Monuments historiques

- AC1 - Protection au titre des abords de monuments historiques

Patrimoine architectural et urbain

- AC4 - Plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV)

Monuments naturels et sites

- AC2 - Sites inscrits et classés

Gaz et électricité

I1 - Transports d'hydrocarbures
- Zone d'influence

- I3 - Gaz : canalisations de transport et de distribution
- I4 - Electricité : établissement des lignes électriques
- I7 - Gaz : Stockage souterrain

Circulation aérienne

- T5 - Relations aériennes : servitudes de dégagement

Télécommunications

PT1 - Télécommunications : protection contre les perturbations électromagnétiques
- Zone de garde
- Zone de protection

PT2 - Télécommunications : protection contre les obstacles
- Zone primaire de dégagement
- Zone secondaire de dégagement
- Zone spéciale de dégagement

Ouvrages et plan de prévention des risques

- PM1 - Périmètres des PPRI en vigueur : Loire Amont, Blois/Chailles/Saint-Gervais-la-Forêt/Vineuil, Loire Aval (cf pièces n° 6.1.3.5)
- Information - périmètres d'études dans le cadre des révisions en cours et à venir, limites de zones inondables (détail aléas hauteur submersion cf n°6.1.3.5)
- PM2 - Installations classées
- PM3 - Plan de Prévention des risques technologiques

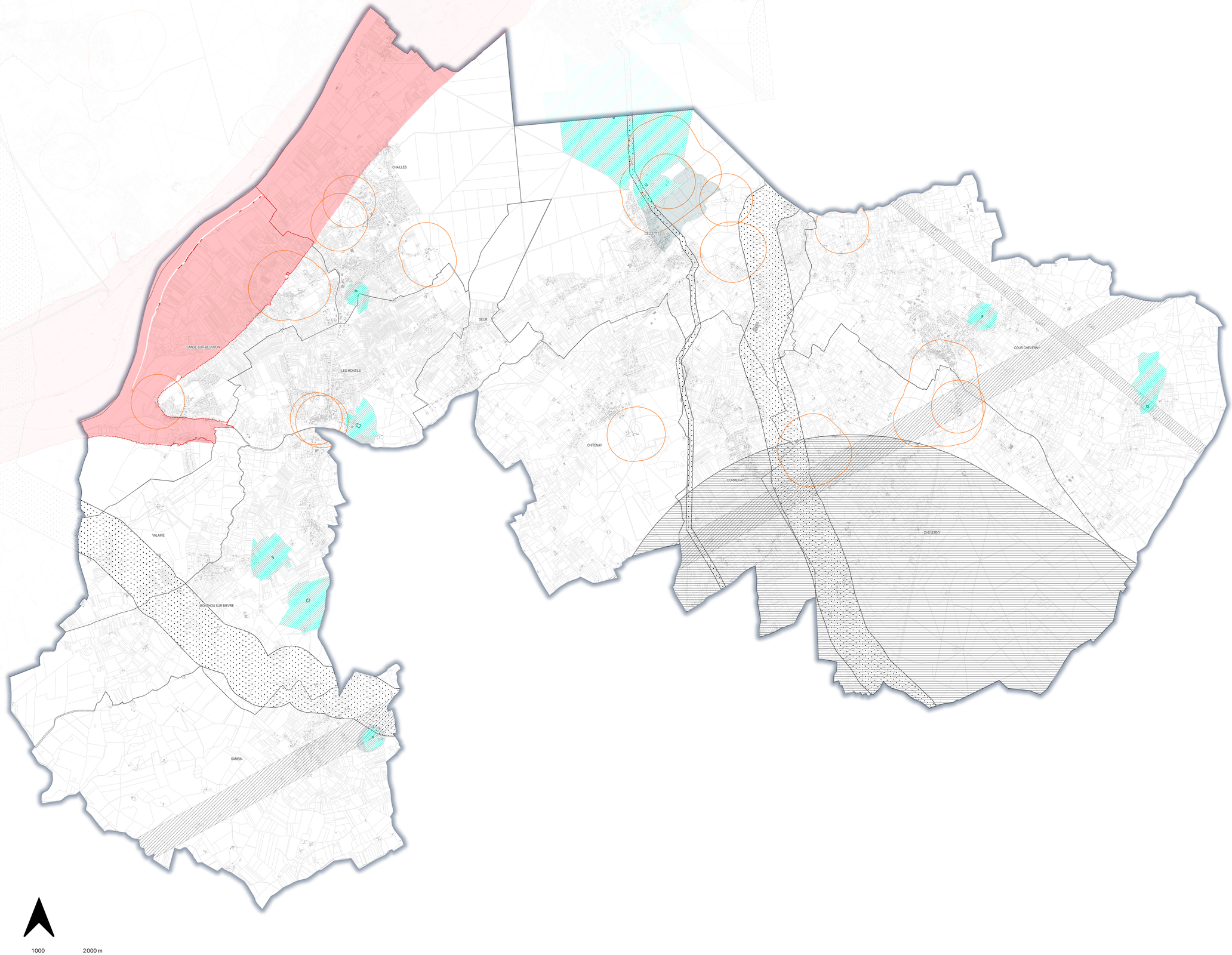

Agglopolys
Communauté d'agglomération de Blois

TOME 06

ANNEXES

6.1.2 Plan des servitudes d'utilité publique

6.1.2.4 Veuzain-sur-loire, Chaumont-sur-Loire

Elaboration approuvée par délibération
du Conseil Communautaire d'Agglopolys du 29/11/2022

Mise à jour n°1 par arrêté du président n° A-AR2023AS0023P
le 12/07/2023
Mise à jour n°2 par arrêté du président n°A-AR2024AS0028P
le 14/06/2024

Le Président,
Christophe DEGRUELLE

Plan local d'urbanisme intercommunal
PLUi Habitat Déplacements
Agglopolys

www.agglopolys.fr

Construire ensemble le territoire de demain

Eaux

- Périmètre de protection éloignée
- Périmètre de protection rapprochée
- AS1 Protection immédiate
- AS1 Zone de vigilance

Réserve naturelle

- AC3 - Réserves naturelles

Zones agricoles protégées

- A9 - Zones agricoles protégées

Monuments historiques

- AC1 - Protection au titre des abords de monuments historiques

Patrimoine architectural et urbain

- AC4 - Plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV)

Monuments naturels et sites

- AC2 - Sites inscrits et classés

Gaz et électricité

- I1 - Transports d'hydrocarbures (zone d'influence)
- I3 - Gaz : canalisations de transport et de distribution
- I4 - Electricité : établissement des lignes électriques
- I7 - Gaz : Stockage souterrain

Circulation aérienne

- T5 - Relations aériennes : servitudes de dégagement

Télécommunications

PT2 - Télécommunications : proctection contre les obstacles

libelle

- Zones primaires de dégagement
- Zones secondaires de dégagement
- Zones spéciales de dégagement

PT1 - Télécommunications : protection contre les perurbations électromagnétiques

- Zone de garde
- Zone de protection

Ouvrages et plan de prévention des risques

- PM3 - Plan de Prévention des riques technologiques
- PM2 - Installations classées
- Informations - périmètres d'études dans le cadre des révisions en cours et à venir, limites des zones inondables (détail aléas hauteur submersion cf n°6.1.3.5)
- PM1 - Périmètres des PPRI en vigueur : Loire Amont, Blois/Chailles/ Saint-Gervais-la-Forêt/Vineuil, Loire Aval (cf n°6.1.3.5)

N

0 585 1 170 2 340

Mètres

Agglopolys
Communauté d'agglomération de Blois

TOME 06

ANNEXES

6.1.2 Plan des servitudes d'utilité publique

6.1.2.5 Herbault

Elaboration approuvée par délibération
du Conseil Communautaire d'Agglopolys du 29/11/2022

Mise à jour n°1 par arrêté du président n°
le

Le Président,
Christophe DEGRUELLE

Plan Local d'Urbanisme intercommunal
PLUi Habitat Déplacements
Agglopolys

www.agglopolys.fr

Construire ensemble le territoire de demain

Eaux

AS1 - Conservation des eaux potables et minérales
- Périmètre de protection éloignée
- Périmètre de protection rapprochée
- Périmètre de protection immédiate
- Zone de vigilance

Réserve naturelle

- AC3 - Réserves naturelles

Zones agricoles protégées

- A9 - Zones agricoles protégées

Monuments historiques

- AC1 - Protection au titre des abords de monuments historiques

Patrimoine architectural et urbain

- AC4 - Plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV)

Monuments naturels et sites

- AC2 - Sites inscrits et classés

Gaz et électricité

I1 - Transports d'hydrocarbures
- Zone d'influence

- I3 - Gaz : canalisations de transport et de distribution
- I4 - Electricité : établissement des lignes électriques
- I7 - Gaz : Stockage souterrain

Circulation aérienne

- T5 - Relations aériennes : servitudes de dégagement

Télécommunications

PT1 - Télécommunications : protection contre les perturbations électromagnétiques
- Zone de garde
- Zone de protection

PT2 - Télécommunications : protection contre les obstacles
- Zone primaire de dégagement
- Zone secondaire de dégagement
- Zone spéciale de dégagement

Ouvrages et plan de prévention des risques

- PM1 - Périmètres des PPRI en vigueur : Loire Amont, Blois/Chailles/Saint-Gervais-la-Forêt/Vineuil, Loire Aval (cf pièces n° 6.1.3.5)
- Information - périmètres d'études dans le cadre des révisions en cours et à venir, limites de zones inondables (détail aléas hauteur submersion cf n°6.1.3.5)
- PM2 - Installations classées
- PM3 - Plan de Prévention des risques technologiques

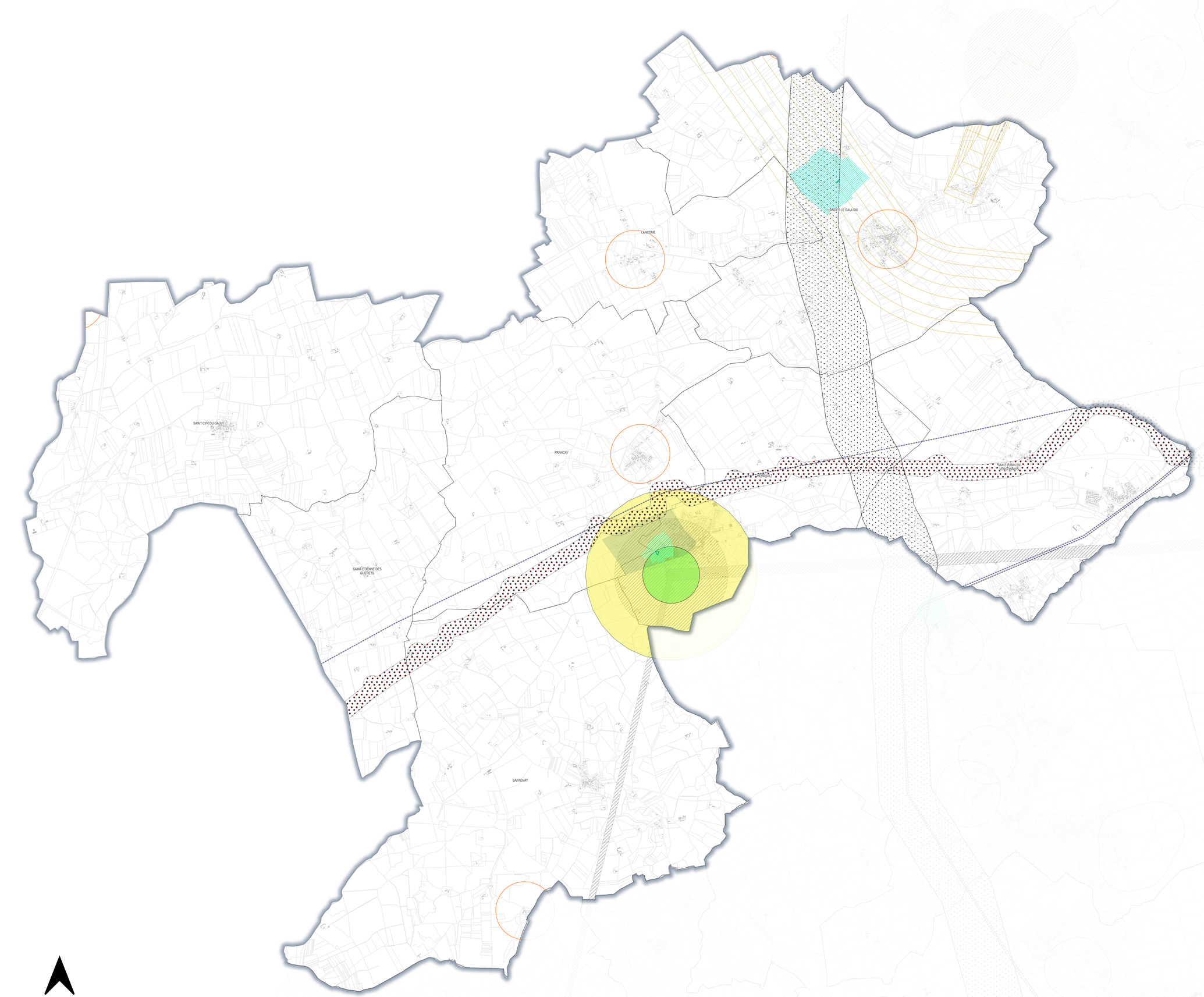

Agglopolys
Communauté d'agglomération de Blois

TOME 06

ANNEXES

6.1.2 Plan des servitudes d'utilité publique

6.1.2.6 Plateau de Beauce

Elaboration approuvée par délibération
du Conseil Communautaire d'Agglopolys du 29/11/2022

Mise à jour n°1 par arrêté du président n°
le

Le Président,
Christophe DEGRUELLE

Plan Local d'Urbanisme intercommunal
PLUi Habitat Déplacements
Agglopolys

www.agglopolys.fr

Construire ensemble le territoire de demain

Eaux

AS1 - Conservation des eaux potables et minérales
- Périmètre de protection éloignée
- Périmètre de protection rapprochée
- Périmètre de protection immédiate
- Zone de vigilance

Réserve naturelle

- AC3 - Réserves naturelles

Zones agricoles protégées

- A9 - Zones agricoles protégées

Monuments historiques

- AC1 - Protection au titre des abords de monuments historiques

Patrimoine architectural et urbain

- AC4 - Plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV)

Monuments naturels et sites

- AC2 - Sites inscrits et classés

Gaz et électricité

I1 - Transports d'hydrocarbures
- Zone d'influence

- I3 - Gaz : canalisations de transport et de distribution
- I4 - Electricité : établissement des lignes électriques
- I7 - Gaz : Stockage souterrain

Circulation aérienne

- T5 - Relations aériennes : servitudes de dégagement

Télécommunications

PT1 - Télécommunications : protection contre les perturbations électromagnétiques
- Zone de garde
- Zone de protection

PT2 - Télécommunications : protection contre les obstacles
- Zone primaire de dégagement
- Zone secondaire de dégagement
- Zone spéciale de dégagement

Ouvrages et plan de prévention des risques

- PM1 - Périmètres des PPRI en vigueur : Loire Amont, Blois/Chailles/Saint-Gervais-la-Forêt/Vineuil, Loire Aval (cf pièces n° 6.1.3.5)
- Information - périmètres d'études dans le cadre des révisions en cours et à venir, limites de zones inondables (détail aléas hauteur submersion cf n°6.1.3.5)
- PM2 - Installations classées
- PM3 - Plan de Prévention des risques technologiques

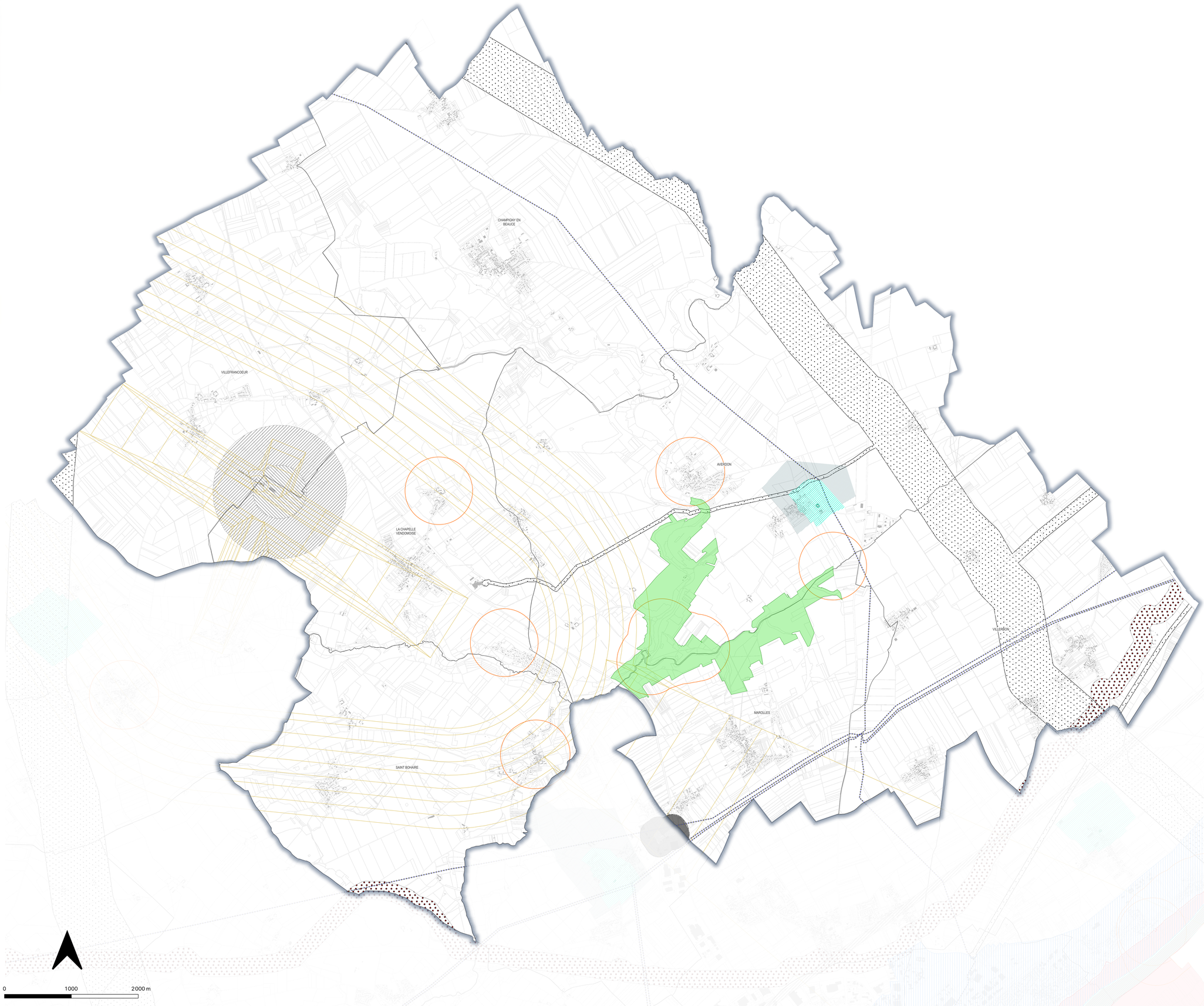

Annexe II : Plan et délimitation des périmètres concernées par les servitudes

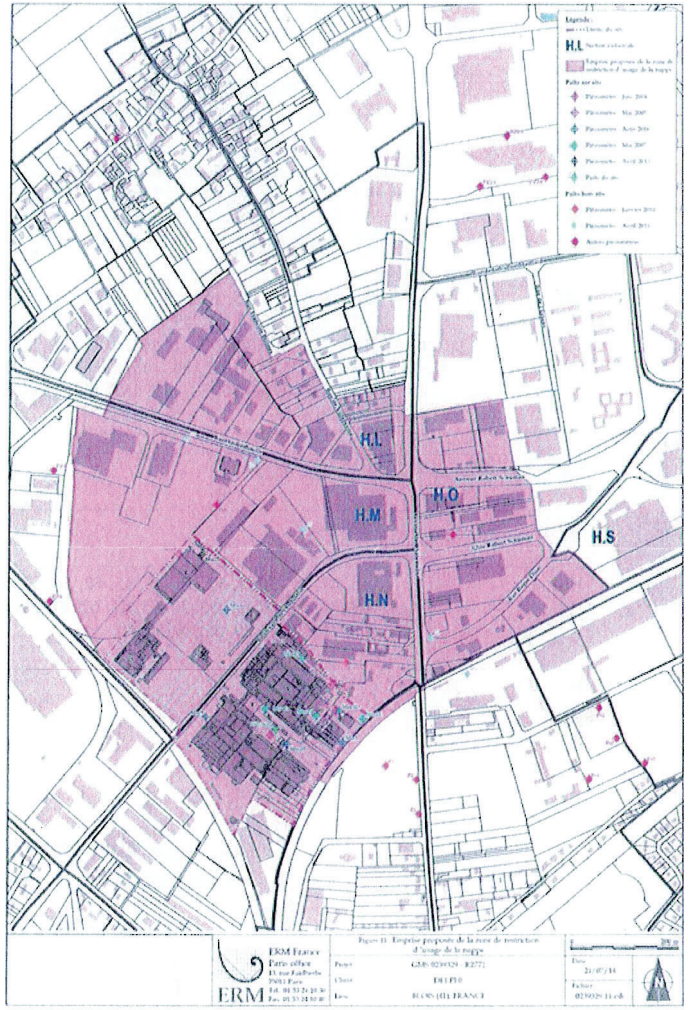

Vu pour être annexé
à l'arrêté du 20 JUIL. 2020
Le Préfet de Loir-et-Cher,

Yves ROUSSET

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction Départementale des Territoires
Loir-et-Cher

DRIRE CENTRE

PPRT APPRO SERVICE - Zonage réglementaire - juillet 2009

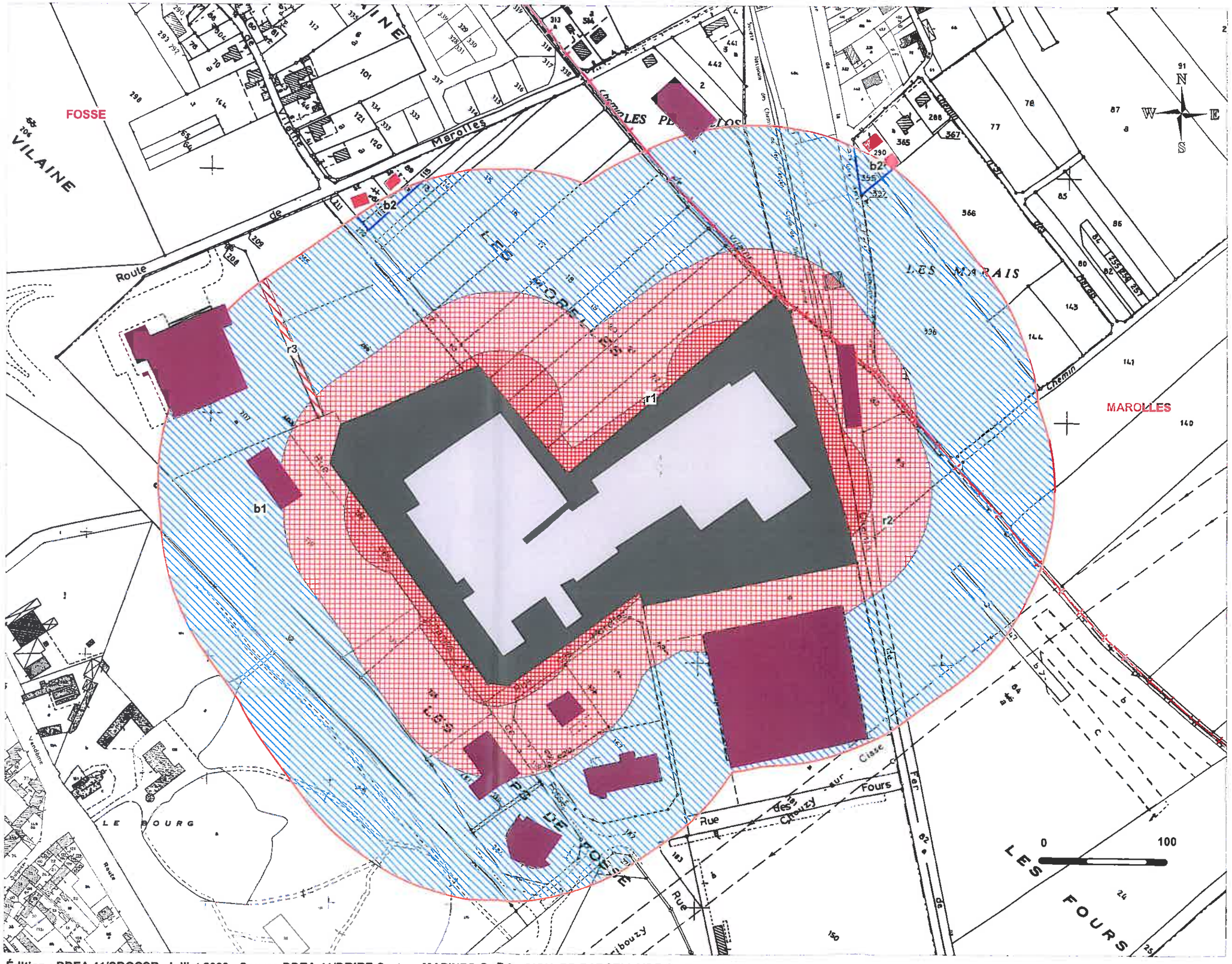

Eléments de repérage :

- Périmètre d'expositions aux risques
- Emprise foncière d'Appro Service
- Limite communale

Projet de zonage réglementaire

- zone r1
- zone r2
- zone r3
- zone b1
- zone b2

Édition : DDEA 41/SRGCSR - juillet 2009 - Source DDEA 41/DRIRE Centre - MAPINFO ® v7.8 - ©IGN BD PARCELLAIRE ® - Reproduction Interdite

Liberté • Égalité • Fraternité

PREFET DE LOIR-ET-CHER

Plan de prévention des risques technologiques : PPRTde Ligéa à Blois

Zonage réglementaire

Document approuvé par arrêté préfectoral

Vu pour être annexé à mon arrêté
en date du : 30 MARS 2012
Le Préfet,

Philippe GALLI

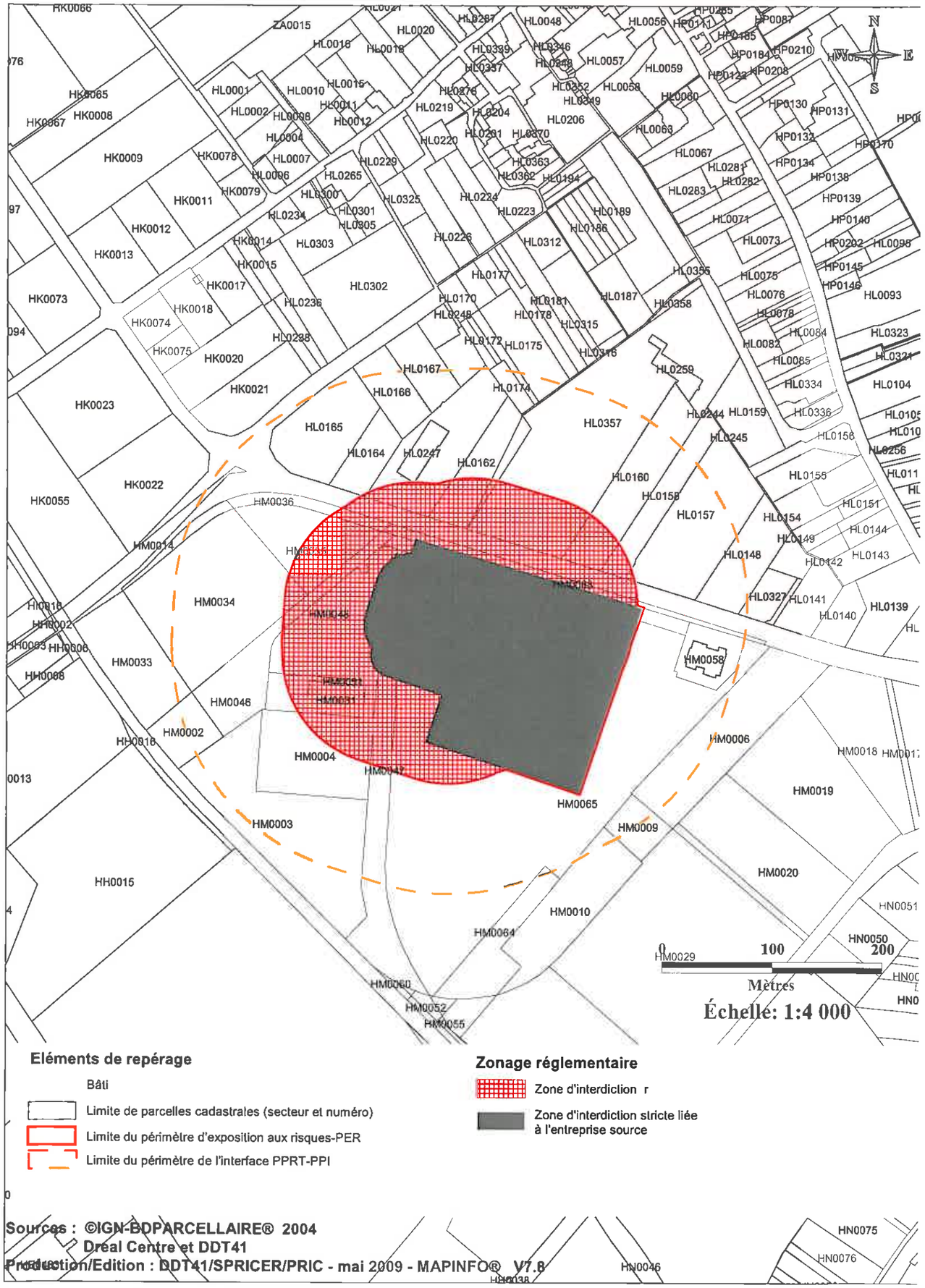

ANNEXE 2

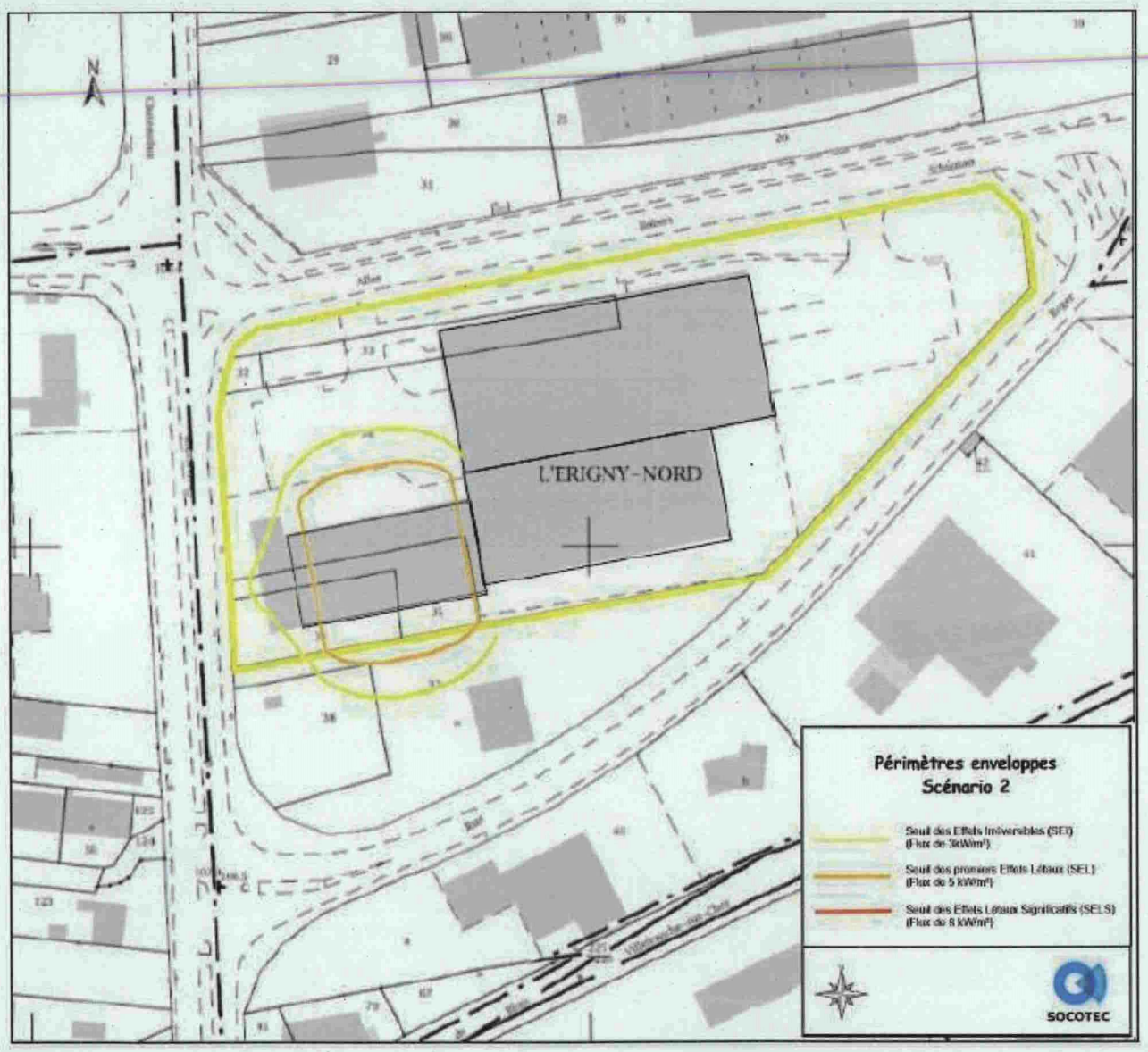

Sc2 : incendie de la zone de stockage du bâtiment B – effets thermiques

ANNEXE 3

Sc2 : incendie de la zone de stockage du bâtiment B- effets toxiques

ANNEXE – Cartographie zone d'effet impactée par les effets toxiques en hauteur

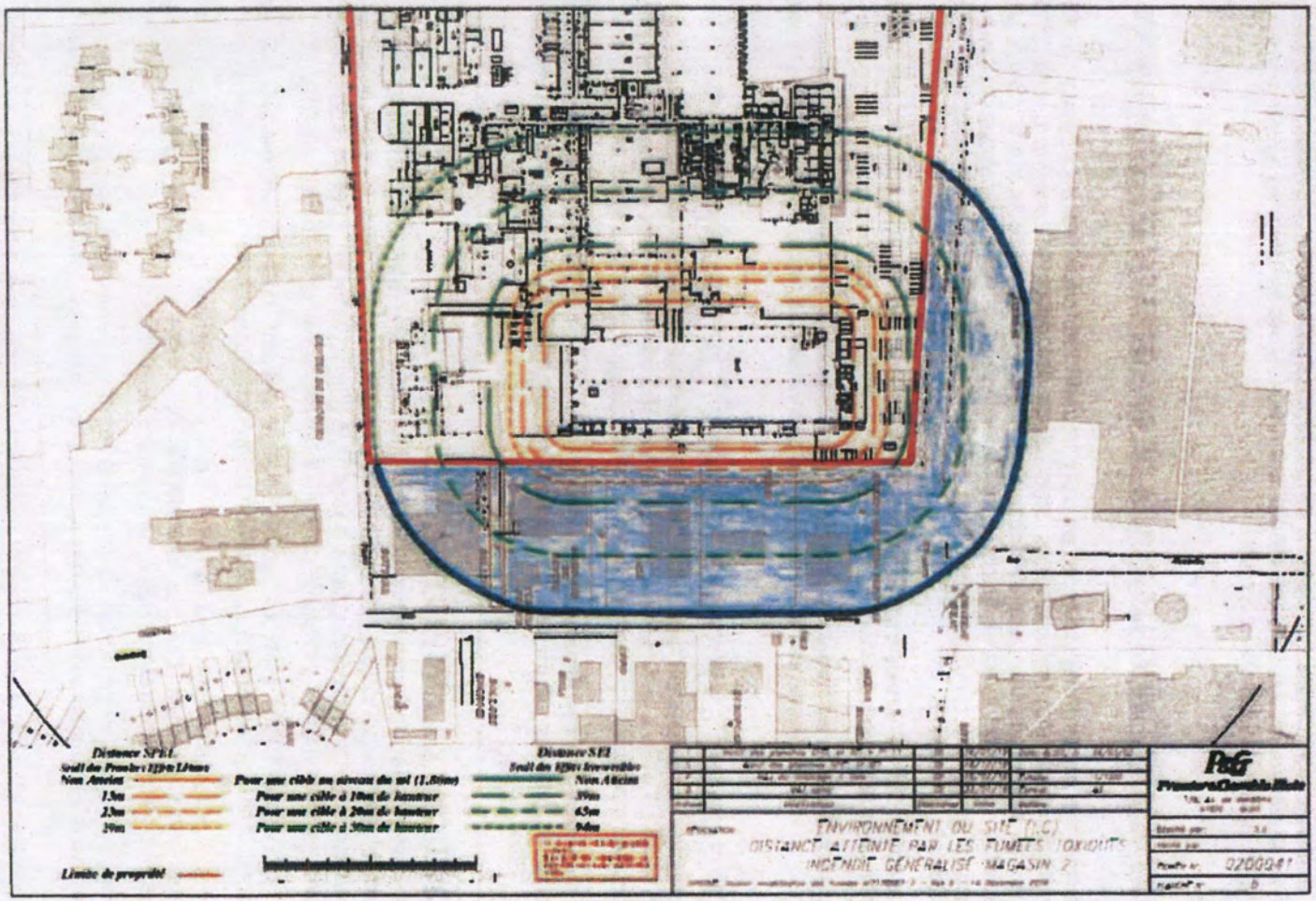

Limite de propriété PROCTER

Zone impactée par les effets toxiques, dus au panache des fumées en cas d'incendie, en hauteur (entre 12 et 30 m – effets irréversibles)

Réf. maarch n° 231162 - Editée le 18-04-2018

Annexe III - Périmètre d'application des servitudes n° 1, 1 Bis, 2 et 3

Plan d'emprise des Servitudes d'utilité publique
du site Cino del Duca (avenue de Vendôme, Blois)

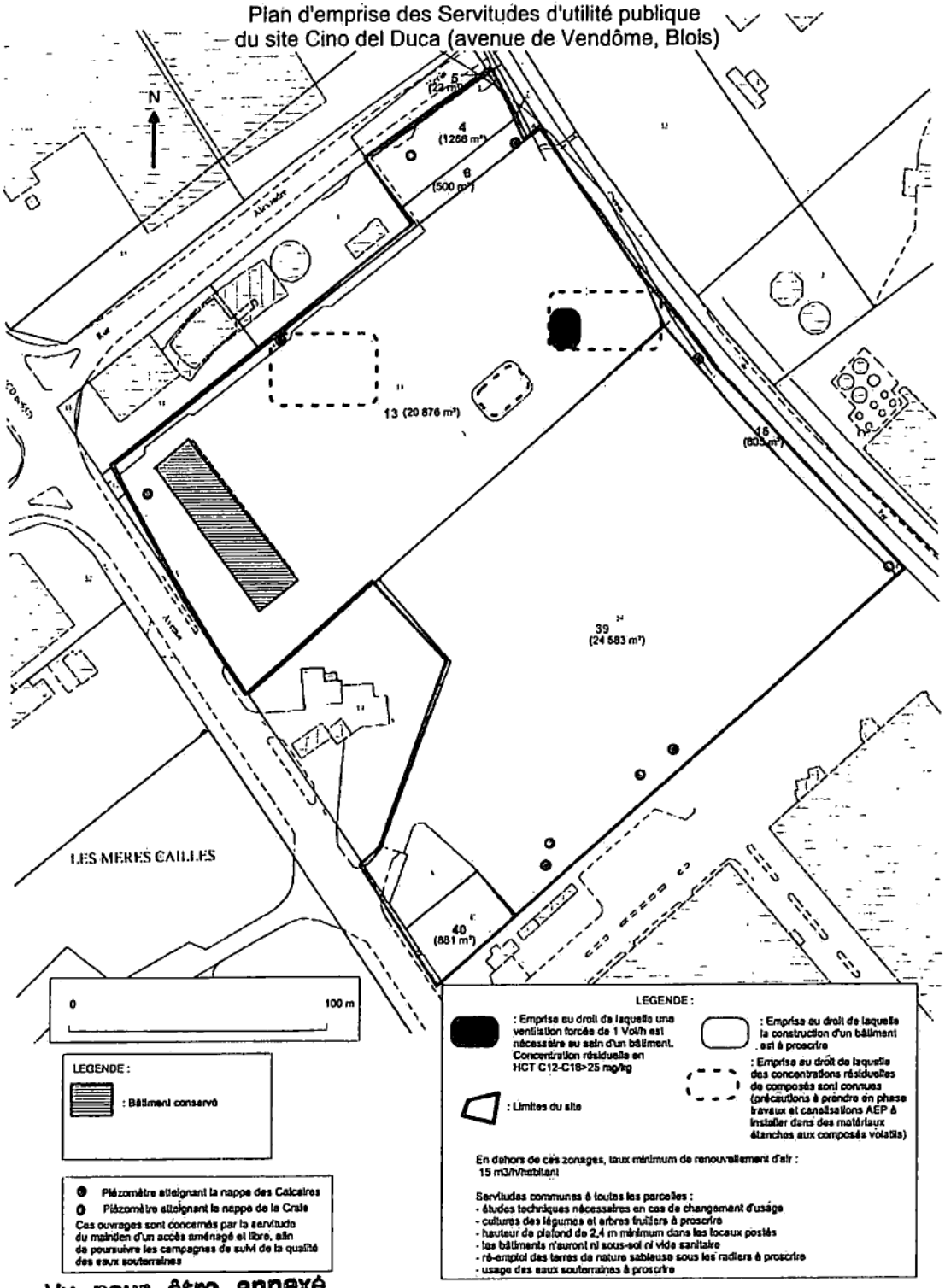

Vu pour être annexé
à l'arrêté du 16 MARS 2018

Pour le Préfet et par délégation
Le Secrétaire Général

Julien LE GOFF

Vu pour être annexé à mon arrêté du 3 MARS 2014

Pour le Préfet et par délégation,
La Secrétaire Générale,

Maryse MORACCHINI

Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations

ANNEXE II - PÉRIMÈTRE D'APPLICATION DES SERVITUDES

Département :
LOIR ET CHER

Commune :
BLOIS

Section : AI
Feuille : 000 AI 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/2000

Date d'édition : 16/10/2013
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC48
©2012 Ministère de l'Économie et des Finances

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Périmètre des parcelles retenues pour les servitudes

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant :
BLOIS
Pôle de Topographie et de Gestion Cadastrale 10, rue Louis Bodin 41026
41026 BLOIS CEDEX
tél. 02.54.55.71.51 -fax 02.54.55.70.38
cdif.blois@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

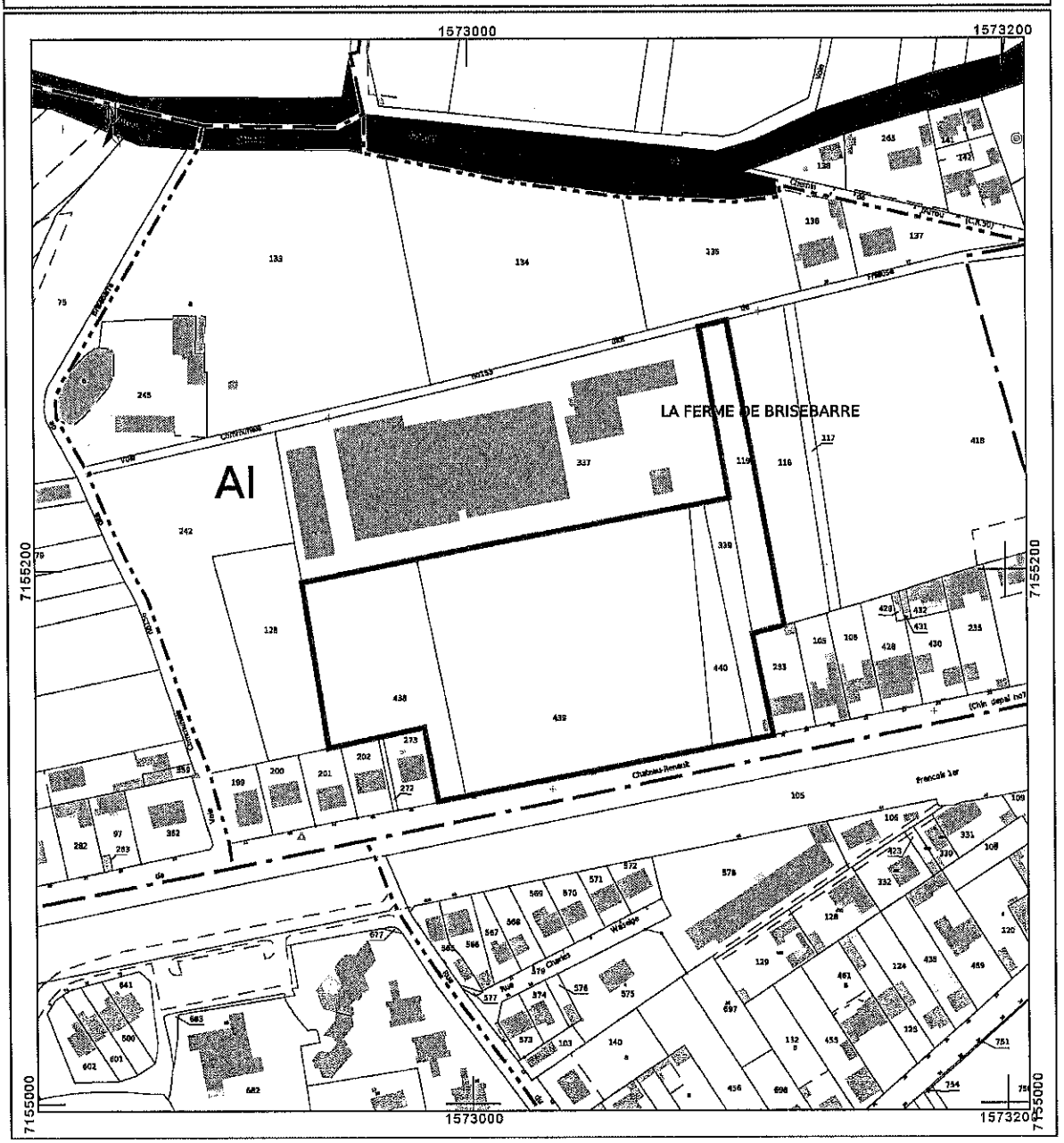

ANNEXE III - OUVRAGES DE SURVEILLANCE DES EAUX SOUTERRAINES

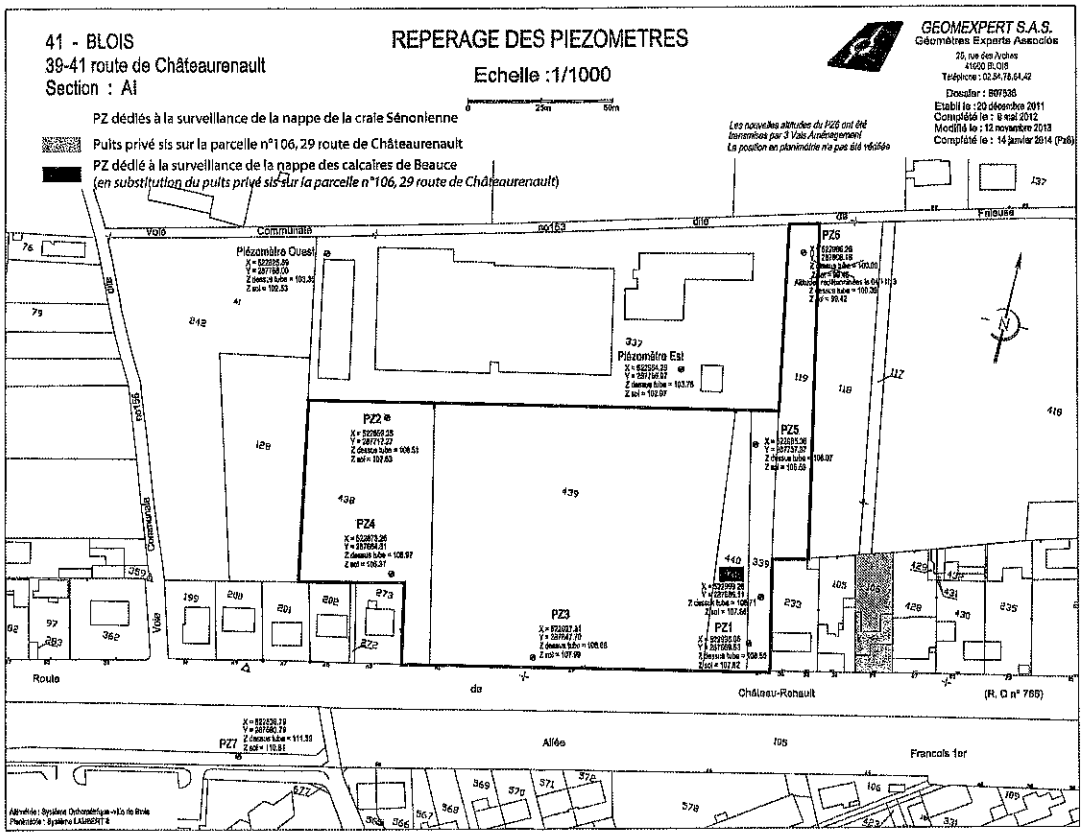

Vu pour être annexé à notre arrêté du - 3 MARS 2014

Pour le Préfet et par délégation,
La Secrétaire Générale,

Maryse MORACCHINI

406816

Vu par la Section des travaux publics
du Conseil d'Etat
dans sa séance du 11 avril 2023

Signé : P. LELARGE, Rapporteur

DREAL Centre - Val de Loire

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES
Liberté
Égalité
Fraternité

CLASSEMENT AU TITRE DES SITES

Site classé par décret du 19 mai 2023

VAL DE LOIRE ET PERSPECTIVES DU CHÂTEAU À CHAUMONT-SUR-LOIRE ET VEUZAIN-SUR-LOIRE

PÉRIMÈTRE	NOM DU FICHIER :
-	SC_VDL_PERSPECTIVES_CHÂTEAU_CSL_VSL_EXTRAIT CARTE_25000_A3H.PDF
Extrait de carte 25000	ECHELLE : 1 / 25 000 (A3)

DREAL Centre - Val de Loire
5 Avenue Buffon CS 96407
45064 Orléans Cedex 2

Région : Centre-Val de Loire	Délimitation du site
Département : Loir-et-Cher	
Communes : Chaumont-sur-Loire, Mesland, Monteaux, Rilly-sur-Loire, Veuzain-sur-Loire (Veuves et Onzain, communes fusionnées, 1er Janvier 2017)	Scan 25 © IGN
	DREAL Centre - Val de Loire

0 500 1000 m